



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

### Respectons notre environnement !

Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains individus concernant notre environnement. Dépôts sauvages de débris dans la nature, non utilisation des poubelles mises à disposition sur les aires de jeux, crottes de chien non ramassées sur les trottoirs, dégradations volontaires d'équipements publics, rodéos et bien d'autres encore.

Tous ces actes d'incivilité ont un coût élevé pour notre commune. Financièrement, l'argent dépensé (et n'oubliez pas que c'est le vôtre) pour les matériels, matériaux, interventions de services extérieurs dans certains cas pourrait être employé à des tâches bien plus utiles pour la commune. De même, les agents du service technique ne peuvent pas réparer les actes d'irrespect ou de vandalisme, pour remédier aux désagréments que vous pourriez subir, et effectuer en même temps leurs tâches principales.

A chaque découverte d'un acte d'incivilité, celui-ci fait l'objet d'un dépôt de plainte à la police et les auteurs de ceux-ci s'exposent à des amendes de 450€ à 1 500€. De plus, le fait de déposer illégalement des déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et les contrevenants encourent également la confiscation du véhicule ayant servi au délit.

**Veillez laisser les différentes aires de jeux propres après utilisation en déposant papiers, canettes, bouteilles en plastique, emballages dans les poubelles. De même les voiries (trottoirs, bas-côté et fossés) ne sont pas des poubelles. De plus, les différentes aires de jeux sur le territoire de la commune sont interdites aux chiens !** Nous comptons sur le civisme et la vigilance de chacun afin de mettre un terme à ce type de comportement.



### Elagage des arbres

Quel bonheur d'avoir une propriété arborée ! C'est plaisant, reposant et cela apporte généralement une touche de gaieté à son jardin. Si vous avez la chance d'avoir des arbres ayant plus d'une dizaine d'années, vous pouvez peut-être profiter de leur ombre bienfaisante en été. Mais vous devez également les entretenir et respecter la réglementation en matière d'entretien des plantations. La réglementation fait obligation aux propriétaires riverains de couper à leur frais les branches qui avancent sur le domaine public et qui constituent directement ou indirectement un danger pour les usagers :

- ◆ Risque de chutes de branches ou d'arbres
- ◆ Diminution de la visibilité de la signalisation routière

Les arbres, arbustes, haies, branches qui avancent sur le sol des voies communales ou chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies (article D161-24 du code rural).

## Retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018 !

La commune, en concertation avec le Conseil d'école, les parents d'élèves et la commission éducative a souhaité modifier l'organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2018, à savoir un retour à la semaine des 4 jours. A partir du lundi 03 septembre 2018 (date de la rentrée scolaire des élèves pour l'année 2018/2019), les nouveaux horaires de chaque école de la commune seront les suivants pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ecole maternelle de Rocq	Ecole maternelle Paul Langevin	Ecole primaire du Centre (Place de Nice)	Ecole primaire Jean Vilar
De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	De 08h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h15	De 08h40 à 11h40 et de 13h30 à 16h30	De 08h40 à 11h40 et de 13h30 à 16h30

### Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Depuis mi-juillet 2018, le système de garde chaque week-end n'a pas été reconduit. Il faut dorénavant directement contacter les cabinets infirmiers dont la liste est la suivante :

- ◆ Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de M. Legrand (06.51.18.71.91)
- ◆ Cabinet de Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- ◆ Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19)
- ◆ Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73)
- ◆ Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentile (03.27.68.90.50)
- ◆ Cabinet de Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- ◆ Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.77)

### Baignade interdite

Avec les beaux jours qui sont de retour, la tentation de se baigner dans les rivières, étangs, plans d'eau, etc. situés sur le territoire de la commune est grande. **Cependant, n'oubliez pas que la baignade est interdite**, car le risque d'accident est bien présent.

**La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.**

Comme chaque été, Voies Navigables de France nous met en garde : la baignade est interdite dans tous les canaux. Et pour ceux qui n'arrivent pas à retenir leur envie de se jeter à l'eau, voici des raisons qui devraient les décourager.

En effet, le baigneur peut être confronté à plusieurs dangers : être victime d'hydrocution, être emporté par le courant lors de l'ouverture des portes des écluses ou des barrages, rencontrer des difficultés pour remonter sur la berge, être heurté par un bateau, encourir de graves ennuis de santé dus à la présence de bactéries dans l'eau.

**Tout baigneur interpellé est passible d'un procès-verbal et d'une amende fixée par le juge administratif (décret du 06 février 1932).**



PHARMACIES DE GARDE

### Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50). **A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du mardi 14 août 12h30 au samedi 18 août 12h00 et du samedi 08 septembre 14h00 au mardi 11 septembre 12h30**

### LE PETIT RÉCHIGNIEN

**Comité de Direction**  
Ghislain Rosier

**Comité de Rédaction**  
Denis Drousie & Daniel Philippe

**Comité de Relecture**  
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

**Impression et Tirage**  
Médias-Services Maubeuge,  
1.000 exemplaires

**Distribution**  
Service Technique

### PROCHAINE PUBLICATION

**Date prévisionnelle de parution**  
Vendredi 28 septembre 2018

**Date de dépôt limite des articles**  
Mercredi 05 septembre 2018

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction..

### MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République  
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50  
[contact@mairie-recquignies.fr](mailto:contact@mairie-recquignies.fr)

[www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)

## Départ de Mme Verdière



Le lundi 25 juin 2018 était organisé à l'école maternelle du Hameau de Rocq le pot de départ de Mme Laurence Verdière, en présence de ses collègues et des élus. Arrivée à la rentrée de septembre 2016, elle aura passé 12 années au sein de l'école maternelle et aura fait la connaissance d'une multitude de petits bambins. Elle quitte sa classe à la suite d'une mutation à Jeumont et sera remplacée par Mme Cindy Fontaine. Nous la remercions vivement pour tout ce qu'elle a fait et nous lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle école.

## Noces d'or

Le samedi 26 mai 2018 se sont déroulées dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, les noces d'or de M. Michel et Mme Marie Françoise Gérard. Après 50 ans de mariage, ils ont renouvelé leur engagement, pris le 20 avril 1968 à Feignies, devant leurs enfants et petits-enfants, famille et amis.

La cérémonie s'est achevée par le vin d'honneur offert par la Municipalité. Nous leur présentons tous nos vœux et rendez-vous est pris dans 10 ans !

Si comme eux, vous seriez heureux de célébrer vos noces d'or, de diamant, de platine qui sont des cérémonies informelles n'ayant pas de valeur juridique (il s'agit de vœux officiels) et qui sont issues d'une démarche volontaire des époux. Vous devez vous présenter en Mairie afin d'en faire la demande (livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile, texte retraçant la vie conjugale seront demandés) et de fixer une date (à votre initiative).



## Horaires d'été de la piscine « Les Canetons »

Depuis le 16 juillet dernier et jusqu'à fin août, la piscine « Les Canetons » de Boussois-Recquignies est passée en horaires d'été. Les horaires sont donc les suivants pendant cette période (pour les autres piscines, se rendre sur le site de l'Agglo) :

*Fermée le lundi*

*De 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 les mardi et jeudi*

*De 15h00 à 18h30 les mercredi et vendredi*

*De 15h00 à 18h00 le samedi et de 09h00 à 12h00 le dimanche*



HÔTEL DE VILLE	MÉDIATHÈQUE	AGENCE POSTALE	HALTE GARDERIE
<p><b>Du lundi au jeudi</b> 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 (17h30 le mercredi)</p> <p><b>Vendredi</b> 09h00 à 11h45</p> <p><b>Samedi (en Médiathèque)</b> 10h00 à 12h00</p> <p><i>Place de la République</i></p>	<p><b>Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi</b> 14h00 à 17h00</p> <p><b>Mercredi</b> 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00</p> <p><b>Samedi</b> 10h00 à 12h00</p> <p><i>Place de Nice</i></p>	<p><b>Lundi et Mardi</b> 14h00 à 17h00</p> <p><b>Mercredi</b> 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00</p> <p><b>Jeudi et Vendredi</b> 14h00 à 17h00</p> <p><i>Médiathèque medi@nice</i></p>	<p><b>Lundi</b> 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00</p> <p><b>Mercredi et Vendredi</b> 08h15 à 12h15</p> <p><b>Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé »</b></p> <p><i>Médiathèque medi@nice</i></p>

## Rappel sur les autorisations d'urbanisme



**Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.**

Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406\*06 ou 13409\*06) est obligatoire. Pour tout projet compris entre 5 et 20 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703\*06) est nécessaire. Ce seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> pour les travaux concernant une construction existante.

Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>. **L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie (article R424-15). Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.**

**Une permanence pour les questions d'urbanisme est mise en place les mardis et vendredis de 09h00 à 11h45 en Mairie pour permettre le dépôt et la vérification des dossiers. Pour plus d'informations, s'adresser au service accueil/CCAS/urbanisme de la Mairie.**

## Révision des listes électorales pour l'année 2019



Les inscriptions se dérouleront du samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 au lundi 31 décembre 2018 inclus aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le vendredi de 09h00 à 11h45 et lors de la permanence à la Médiathèque le samedi de 10h00 à 12h00).

Elles concernent les personnes ayant changé de commune de résidence, d'adresse dans la commune et les jeunes qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2019. Il convient de compléter le formulaire Cerfa n°12669\*01 disponible sur Internet ou en Mairie et de fournir les documents suivants :

### Pour une inscription

- ◆ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an)
- ◆ Un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois)
- ◆ Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française : documents cités ci-dessus + décret de naturalisation

### Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune

- ◆ Une pièce d'identité
- ◆ Un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois)

### Pour une erreur ou une modification d'état civil

- ◆ Une pièce d'identité ou un acte de naissance ou de mariage

## PERMANENCE DES ÉLUS

**M. Philippe Daniel,**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

### Prochaines permanences

03 septembre et 01 octobre 2018 de  
14h00 à 15h30 à la salle du  
Millénaire

### Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

## ASSISTANTE SOCIALE

**Mme Hourlier Sabine**

### Prochaines permanences

Mardis non connus à ce jour à la  
Médiathèque [medi@nice](mailto:medi@nice), sur  
rendez-vous

*Veillez prendre un rendez-vous  
préalable auprès de l'U.T.P.A.S.  
de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

## CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

**M. Hiraux Mickaël,**  
Canton de Fourmies

### Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00  
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,  
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou  
par mail à [aurelieperot59@gmail.com](mailto:aurelieperot59@gmail.com)*

Stationnement gênant

Devant le nombre croissant de véhicules par foyer, il est demandé de privilégier le stationnement de votre véhicule à l'intérieur de votre propriété (entrée de garage, cours, etc.). Ceci afin de libérer les trottoirs pour les piétons et personnes à mobilité réduite. **Il est rappelé qu'il est strictement interdit de stationner sur les places réservées PMR, sur les pelouses du domaine communal et devant les bouches d'incendie.**

D'autre part, les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours consécutifs peuvent être considérés comme en infraction et être passibles d'une amende. **Sans aller jusqu'à une application stricte de la loi, une prise de conscience de chacun peut conduire à garantir une circulation sans gêne et une meilleure sécurité.** Il s'agit tout simplement de civisme qui est un principe fondamental de la vie en société.

Collecte des déchets verts 2018

Depuis avril 2018, l'Agglo a relancé la période de collecte des déchets verts. Pour la commune de Recquignies, celle-ci fonctionne de nouveau sur appel téléphonique. Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le passage sera facturé à hauteur de 5€). Attention, il s'agit d'une démarche individuelle (1 rendez-vous = 1 passage par foyer). Par conséquent, aucun point de regroupement ne sera toléré.

**Comment procéder ?** Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (AGIIE au 06.77.39.53.41 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ou au 06.73.55.11.81 le lundi de 09h00 à 12h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants (vous pouvez également envoyer un mail à [dechetsverts@gessa.fr](mailto:dechetsverts@gessa.fr), dans ce cas, la date de rendez-vous sera également confirmée par mail) : du lundi 06 au vendredi 10 août 2018, du lundi 10 au vendredi 14 septembre 2018 et du lundi 08 au vendredi 12 octobre 2018.

Interdiction du brûlage des déchets

**Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts est interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental du Nord et des articles 10 et 103A du règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais.

**Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année** dans les périmètres des plans de protection de l'atmosphère (PPA) arrêtés par les préfets. Compte tenu de l'état de la qualité régionale de l'air, le PPA du Nord - Pas-de-Calais couvre toute la région.

**Une contravention de 450€ peut être appliquée (art. 131-13 du nouveau code pénal) en cas de nos respect.**

Fermeture estivale



**La Médiathèque** sera ouverte jusqu'au vendredi 03 août 2018 et du mardi 28 août au samedi 01 septembre 2018 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00, et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Cependant, elle sera fermée du lundi 06 au lundi 27 août 2018 inclus, ainsi que tous les samedis de juillet.

**L'agence postale communale** sera ouverte jusqu'au samedi 04 août 2018 aux horaires habituels (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00, et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). En raison des congés annuels, elle sera fermée du lundi 06 au lundi 27 août 2018 inclus. Pendant cette période, les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la poste de Boussois.

**La Mairie** sera ouverte durant les mois de juillet et d'août aux horaires suivants, à partir du lundi 09 juillet 2018 : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h45. Elle sera fermée les samedis et le lundi 27 août 2018.

DÉCHETTERIES

**Jeumont** : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

**Maubeuge** : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

*Du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.*

*A partir du 01 novembre 2018, du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.*

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

*Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.*

*18 rue du 145<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
59600 Maubeuge*

*Accueil : 03.27.53.01.00*

*Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)*

DÉCHETS

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Collecte des encombrants le 29 novembre 2018**

**Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous en 2018.**

*Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.*

## Perturbation de la réception TNT suite à la mise en service de la 4G



Le réseau mobile à très haut débit de quatrième génération (4G) d'Orange sera prochainement mis en service sur la commune de Recquignies. Grâce à ce réseau, nos clients pourront bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils pourront ainsi avoir accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi que de nombreux services innovants. Afin de déployer ce réseau mobile à très haut débit, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes (ARCEP) a délivré à Orange France le 22 décembre 2011 une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 Mhz.

Cette bande de fréquence étant voisine de celles utilisées par la Télévision Numérique Terrestre (TNT), les émissions 4G sont susceptibles de générer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT. Aussi, dans le cadre du déploiement des réseaux 4G dans cette bande de fréquence, l'Agence Nationale des Fréquences (Etablissement Public de l'Etat) a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le 0.970.818.818 (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements.

La résolution des perturbations effectivement occasionnées par la mise en service de nos émetteurs 4G sera prise en charge par Orange. Pour plus d'informations sur la réception TV, connectez-vous au site <https://www.recevoirlatnt.fr>.

Lionel Bourgeois, Relations Extérieures Mobiles, Orange France



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

### Canicule, fortes chaleurs: adoptez les bons réflexes !

Depuis les fortes chaleurs de l'été 2003 et les conséquences humaines qui ont suivi, les pouvoirs publics ont instauré la mise en place, chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, du plan canicule.

**Si vous connaissez une personne âgée ou handicapée, fragilisée, seule ou isolée, signalez les coordonnées de cette personne en contactant le C.C.A.S. de la commune au 03.27.53.02.50 afin de prévenir toutes difficultés.**

**La plate-forme téléphonique Canicule Info Service vous informe également au 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 09h00 à 19h00.**

**En cas de canicule**, protégez votre habitation avant et pendant la vague de chaleur (*isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité, etc.*) et protégez-vous (ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée, etc.).

**Météo France, l'Institut de veille sanitaire, en lien avec la Direction générale de la santé (DGS), veillent et alertent quotidiennement sur les risques de fortes chaleurs.**

### Paiement des titres par Internet

Vous avez désormais la possibilité d'utiliser le site sécurisé de la DGFIP (<https://www.tipi.budget.gouv.fr>) pour le règlement de vos titres. Le paiement par Internet est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation. Grâce au service TIPI (« Titre payable par Internet ») développé par la direction générale des Finances publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics des collectivités est facilité et sécurisé. Ce service ouvert aux usagers est disponible 7 jours/7 et 24h/24.

Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis votre collectivité ou votre établissement public de santé. Sur ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement : l'identifiant collectivité (*permet d'identifier la collectivité au bénéfice de laquelle vous effectuez votre règlement*), la référence (*permet d'identifier la facture que vous souhaitez régler*), le numéro d'entrée du patient (*dans le cas où le paiement effectué est au profit des établissements publics de santé*) et le montant qui doit être réglé en totalité (*il n'est en effet pas possible de payer un montant partiel sur ce site*).

Lors de votre règlement, vous devrez obligatoirement fournir une adresse de courrier électronique valide, à laquelle vous sera transmis un ticket vous confirmant la prise en compte de votre paiement à l'issue de celui-ci.

**Politique de sécurité au quotidien, résultat de la consultation de la population des communes**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Police de Sécurité au Quotidien, le directeur général de la police nationale a demandé aux chefs de Circonscriptions de Sécurité Publique d'établir un diagnostic local de sécurité, pour construire une stratégie visant à résoudre les problèmes de délinquance du quotidien identifiés dans chaque territoire.

Pour la CSP de Maubeuge dont dépend la commune de Recquignies, le diagnostic a été fondé à partir des outils d'analyse et de statistique très pertinents dont dispose la Police Nationale. Toutefois, la doctrine de la police de sécurité du quotidien s'attachant à remettre le citoyen au cœur des approches, la population a été consulté sur son ressenti et ses besoins.

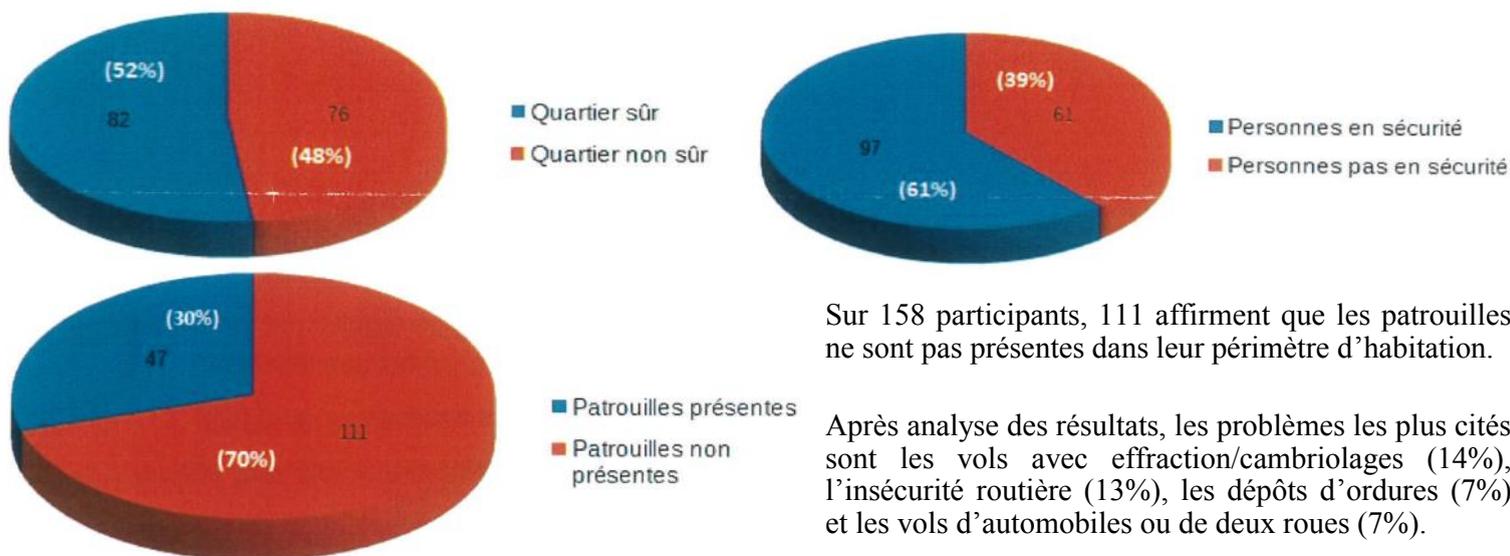
Les résultats du questionnaire conçu à cet effet ont permis de mesurer et tracer les contours d'un seul « sentiment » de sécurité ou insécurité, qui peut ne pas être en phase avec la situation réelle des phénomènes de délinquance objectivement et techniquement évalués, mais a le mérite de constituer l'expression claire des demandes de sécurité de nos concitoyens.

Cette production permettra ainsi de fixer les priorités de l'action policière et d'adapter les moyens à répartir sur l'ensemble du ressort de la circonscription. Dix-sept municipalités sur dix-neuf de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ont participé à ce diagnostic qui s'est appuyé sur un panel de 850 réponses exploitables.

*Albin Joly, Commissaire Divisionnaire, Chef de la CSP de Maubeuge Agglomération*

**Synthèse pour la ville de Recquignies**

La ville de Recquignies est composée de 2 388 habitants. 158 réponses ont été obtenues. 54% des réponses ont été fournies par des femmes et 69% de ces réponses ont été formulées par des personnes âgées de plus de 60 ans. Les citoyens qui ont participé à ce questionnaire résident pour la majorité en maison individuelle (89%). Sur 158 réponses, les habitants de Recquignies trouvent leur quartier sûr et se sentent en sécurité pour la majorité d'entre eux.



Sur 158 participants, 111 affirment que les patrouilles ne sont pas présentes dans leur périmètre d'habitation.

Après analyse des résultats, les problèmes les plus cités sont les vols avec effraction/cambriolages (14%), l'insécurité routière (13%), les dépôts d'ordures (7%) et les vols d'automobiles ou de deux roues (7%).

Les lieux et leurs problèmes du plus cités au moins cités sont la rue de la gare (*vitesse excessive, trafic et consommation de produits stupéfiants ainsi que des rassemblements très fréquemment le jour et la nuit*), la rue Armand Beugnies (*vitesse excessive et cambriolage la journée*), la rue du 06 septembre 1914 (*vitesse excessive jour et nuit*), la rue Roland Nogent (*stationnements interdits et gênants, agressions physiques ainsi que des incivilités à tout heure*), la rue du Bois de Rousies (*passage régulier de camionnettes et de voitures le soir à faible allure dans la rue qui est une impasse*), la rue René Fourchet (*vitesse excessive jour et nuit*), la rue Marie-Louise Delattre (*nombreux vols avec effraction la nuit*) et le cimetière de Recquignies (*vols à la roulotte la journée*).



### Rouler moins vite, c'est sauver plus de vies !

**Deux personnes tuées sur trois le sont sur les routes hors agglomération.** « Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année ». C'est la conclusion de l'étude menée à la demande du Conseil national de la sécurité routière par une équipe d'accidentologues français indépendants publiée en 2013 (l'étude complète se trouve sur <https://www.conseil-national-securite-routiere.fr>).

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est limitée à 80 km/h.**

**Quand la vitesse baisse, la mortalité routière baisse.** En France, après l'implantation des premiers radars, la vitesse moyenne sur les routes concernées a baissé, entre 2002 et 2005, de 7%. La mortalité a baissé de 37% sur ces mêmes axes. Des distances de freinage moins élevées. En réduisant la vitesse de 10 km/h, la distance d'arrêt (distance parcourue pendant le temps de réaction + distance de freinage) diminue de 13 mètres (70m à 90 km/h contre 57m à 80 km/h).

**Peu de différences dans le temps de trajet.** En roulant à 90 km/h plutôt qu'à 80 km/h, vous ne gagnez que 2 minutes sur 18 minutes de trajet pour un parcours de 25 km, 3 minutes et 20 secondes sur 31 minutes de trajet pour un parcours de 40 km.



### Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie (soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation) telles que tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

**Pour pouvoir bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence** (prévoir deux jours au minimum) au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>. Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

### Centralisation de la réception des courriers

**Pour mieux vous servir et traiter efficacement vos demandes, la CPAM du Hainaut centralise désormais la réception de vos courriers à l'adresse CPAM du Hainaut, 63, rue du Rempart, CS 60499, 59321 Valenciennes Cedex.**

Quel que soit votre lieu de résidence, la transmission de vos courriers par voie postale à cette adresse unique de la CPAM vous garantit un acheminement rapide et sécurisé de votre correspondance. Par ailleurs, aux heures d'ouverture de votre agence la plus proche, vous avez toujours la possibilité de nous déposer vos courriers dans les boîtes aux lettres intérieures prévues à cet effet.

### Votre compte Ameli

**Votre compte Ameli, c'est votre espace personnel pour accéder à tous vos services de l'assurance maladie depuis votre ordinateur, mobile ou tablette : consultez vos remboursements, effectuez vos démarches en ligne, téléchargez vos attestations, contactez un conseiller par mail, etc.**

Facilitez-vous la vie avec votre compte Ameli. Besoin de suivre vos dépenses de santé ? Besoin d'une attestation ou d'une carte européenne ? Des questions à poser à votre caisse ? Avec votre compte Ameli, où que vous soyez, vous pouvez :

- ◆ Consulter vos remboursements en temps réel, retrouver et enregistrer vos relevés mensuels
- ◆ Télécharger votre attestation de droits ou d'indemnités journalières
- ◆ Obtenir votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- ◆ Contacter un conseiller par mail depuis votre messagerie.



Gagnez du temps, faites vos déclarations en ligne. Sur internet, votre compte Ameli vous permet de mettre à jour votre situation en quelques clics, comme par exemple : déclarer votre nouvelle adresse, déclarer la naissance d'un nouveau-né dans la famille, déclarer la reprise d'un emploi, déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale.

### Attention au moustique tigre !

Alors que le moustique tigre « *aedes albopictus* » est désormais présent dans 42 départements de métropole, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle un certain nombre de gestes simples pour éviter la prolifération de ce petit moustique de couleur blanche et noire qui est un vecteur de certaines maladies (chikungunya, dengue, zika).

**Parmi les gestes à connaître, il est recommandé en particulier** d'éliminer les endroits où l'eau peut stagner, de changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine et si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs, de vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, de nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainage, de couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un tissu, et de traiter l'eau des piscines (eau de javel ou galet de chlore, etc.).

Le ministère recommande également aux voyageurs à destination d'une zone où le chikungunya, la dengue et le zika sont présents (Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte, Polynésie française, Amérique du sud, Asie du sud-est, etc.) de se protéger au mieux contre les piqûres en appliquant sur la peau des produits anti-moustiques de jour comme de nuit mais aussi notamment en portant des vêtements longs et amples.

Si vous pensez avoir observé dans votre commune un moustique tigre, vous pouvez également le signaler aux autorités sanitaires en vous rendant sur le site Internet <http://www.signalement-moustique.fr>.



### Déménagement de la CPAM de Maubeuge

Depuis le lundi 04 juin 2018, la CPAM du Hainaut reçoit les assurés au 24 rue de la Croix à Maubeuge dans un espace rénové et aménagé spécialement pour eux. Accessible aux personnes à mobilité réduite, bénéficiant d'un mobilier moderne, le nouvel accueil conserve la même amplitude horaire pour les ouvertures (le lundi de 13h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 08h00 à 17h00). Il intègre également les visiteurs du Service Social et du SSI (Sécurité Sociale pour les Indépendants), ainsi que ceux du service médical de l'assurance maladie.

### Carte Européenne d'Assurance Maladie (C.E.A.M.)

**Afin de préparer au mieux votre départ en vacances, commandez dès maintenant votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (C.E.A.M.). Totalement gratuite et valable deux ans, la C.E.A.M. assure la prise en charge de vos éventuels soins médicaux dans tous les pays de l'Espace Economique Européen et en Suisse.**

Simple et rapide, la commande de la C.E.A.M. s'effectue depuis votre compte Ameli (<https://www.ameli.fr>) ou via les bornes situées dans les agences (celle de Maubeuge est située Rue de la Croix), elle ne nécessite aucune pièce justificative et doit s'effectuer au moins 15 jours avant la date du départ. Si le départ est imminent, la caisse d'Assurance Maladie délivrera un certificat provisoire de remplacement, valable trois mois. La carte est livrée sous dix jours ouvrés.

La C.E.A.M. est individuelle et nominative. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle ne remplace en aucun cas la Carte Vitale.

Communiqué de l'ESAT « Ateliers du Val de Sambre »

Les Ateliers du Val de Sambre regroupent les établissements appelés autrefois Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés APEI de Maubeuge. Les Ateliers du Val de Sambre ont formé leur logo AVS, visible sur les outils de communication, avec la signature « Je choisis le Travail Protégé et valorise mon territoire » afin d'affirmer la volonté d'intégration et de participation à l'activité économique du territoire.



Leur vocation est d'accueillir dans le cadre de conditions de travail aménagé, les personnes les plus lourdement handicapées parmi celles susceptibles d'exercer des activités à caractère professionnel. A travers les activités associées à un accompagnement médico-social, un dispositif d'intégration sociale est organisé pour les personnes handicapées dont les capacités ne leur permettent pas, momentanément ou durablement, d'intégrer un milieu ordinaire ou un milieu moins protégé. **L'activité de maraichage se répartit sur les sites de La Longueville et de Recquignies, 2.3ha de surfaces dédiées au maraichage BIO et à la culture de légumes de saison. Pour le site de Recquignies, le magasin sera ouvert du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30.**

◀ Concours de Pêche



Un plein de pêcheurs, un temps agréable et une journée conviviale dans un cadre plaisant. Voilà en quelques mots comment résumer le concours individuel organisé par la société de pêche la Redoute le dimanche 10 juin 2018.

Concours des Archers de l'Ecrevisse ▶

Une nouvelle fois, les Archers de l'Ecrevisse ont fait le plein de participants pour leur concours 3D sélectif pour le championnat de France. Celui-ci était organisé le dimanche 17 juin 2018 dans le bois de la Redoute, sur un parcours difficile mais dont l'environnement est agréable.



France. Celui-ci était organisé le dimanche 17 juin 2018 dans le bois de la Redoute, sur un parcours difficile mais dont l'environnement est agréable.

**SOIRÉE DANSE**

**Samedi 27 octobre 2018**

Organisé par l'APEI de La Longueville

A partir de 19h

Salle des fêtes de Recquignies

Prix Entrée : 3 euros  
Gratuit pour les -12 ans

Années 80

DISCO

Petite restauration (sandwich, croque-monsieur, chips, ...) Buvette

Déguisement Autorisé !!!

SOUS RÉSERVATION !!!  
CONTACTER :  
Jennifer : 06.50.38.61.68  
Ou  
Tiphanie : 06.29.05.20.87  
Ou réservé sur compte Facebook A.P.E

**HARMONIE DE RECQUIGNIES**

L'HARMONIE DE RECQUIGNIES vous accueille à partir du Mercredi 05 Septembre 2018, Avec Michel PICAVET Professeur de danse diplômé (1er cours gratuit pour tout nouvel adhérent.)

Venez nombreux nous rejoindre dans un cadre convivial et chaleureux pour pratiquer une activité aux multiples bienfaits.

**DANSER, C'EST RÉUNIR FORME, DÉTENTE ET JOIE DE VIVRE**

Tous les Mercredis soirs de 18h30 à 19h30 (Initiés 2ème année) et de 19h30 à 20h30 pour les débutants à la Salle des Fêtes de Recquignies  
Danses de salon (Slow fox - Valse viennoise - Quick step Valse lente - Tango - Rumba - Rock - Samba - Jive etc....)

Pour toutes informations, veuillez contacter Mme CHAPON Danièle au numéro de téléphone suivant : 06 84 48 51 00 ou Mr PICAVET Michel au numéro de téléphone suivant : 06 99 24 28 47

IPNM

**Fin de saison au P.P.C.R.**



Depuis le 6 mai dernier le championnat par équipes est terminé, les quatre équipes du P.P.C.R. se sont bien battues tout au long du championnat. L'équipe de départementale 1 termine première ex-aequo de sa poule, derrière Cousolre, mais elle n'accédera malheureusement pas au niveau supérieur la saison prochaine. Quant aux deux équipes de départementale 3, elles se sont parfaitement comportées durant ce championnat et terminent respectivement CHAMPIONNE et deuxième de poule. La montée en division supérieure est acquise pour une des deux équipes. Encore toutes nos félicitations ! Bravo également à notre équipe « vétérans » qui termine en milieu de tableau.

Le tournoi de fin de saison, le traditionnel barbecue et l'assemblée générale ont eu lieu le samedi 26 mai 2018. A l'issue de celle-ci, un changement complet a été réalisé dans le bureau directeur pour la prochaine saison. Un nouveau réchignien prendra la place de président, Christophe Mayence, aidé par Lauryne Annuzet comme secrétaire et de Gaetan Gauthier comme trésorier. Nouvelle équipe, nouvelles idées !

Tous les joueurs du P.P.C.R. profitent de ce bulletin pour remercier chaleureusement notre président Benoit qui quitte ses fonctions après quelques années de bons et loyaux services. Ils en profitent également pour vous souhaiter de bonnes vacances et encouragent tous les réchigiens à les suivre via ce bulletin, le blog du club à <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « Club Ppcr ». *Sportivement vôtre, le comité du PPCR*

**Fiby Demassieux, vice-championne de France dans sa catégorie**

Fiby, 14 ans, est devenue vice-championne de France en boxe dans sa catégorie (minime F 42) le 20 mai dernier à Narbonne (elle était d'ailleurs la seule représentante de l'Avesnois à cette compétition). 2018 est l'année de sa consécration où elle y a enchaîné les titres de championne de zone, des Hauts de France et de Belgique. A noter qu'elle s'était déjà hissée à la première place de l'open mondial en 2017 et était vice-championne de Belgique en 2016. Fiby porte haut les couleurs de son club et de la commune pour notre plus grand bonheur ainsi que pour Xavier Gumez, son entraîneur, et Daniel Bacot, le président du B.F.C.R. (Boxe Française et Canne de Recquignies).



**Opération Brioches**



**Nous avons le plaisir de vous informer que notre collecte départementale « Opération brioches » se déroulera dans notre arrondissement les 08 et 09 septembre 2018.** Cette action permet à notre association de faire connaître et reconnaître la personne déficiente intellectuelle, son droit à la dignité, sa place de citoyen à part entière, mais aussi nous apporte un soutien financier permettant de réaliser des projets non pris en compte ou partiellement, par les pouvoirs publics. Elle mobilise chaque année de nombreux bénévoles qui échangent plus de 10 000 brioches contre un don. Faire un don pour cette collecte, c'est soutenir une action locale, en faveur de la défense et la promotion des personnes en situation de handicap de l'arrondissement.

Pour cette nouvelle campagne départementale 2018, l'APEI a décidé de poursuivre l'objectif initié en 2017, dédié aux personnes déficientes intellectuelles « vieillissantes ». Grâce à votre engagement bénévole à nos côtés dans l'Opération « brioches » et à la générosité des habitants de l'arrondissement, les fonds recueillis en 2017 ont permis l'embauche en contrat à durée déterminée et à temps plein, d'une éducatrice spécialisée ayant pour mission :

- ◆ D'organiser à l'interne de l'APEI des ateliers de stimulation cognitive, de mémoire et d'animer des activités motrices adaptées
- ◆ De rendre visite et accompagner des personnes déficientes intellectuelles sortant d'Etablissement et Service d'Aide au Travail (ESAT), isolées à leur domicile
- ◆ De proposer notre aide et notre soutien aux Maisons de retraite qui le souhaitent, accueillant des personnes déficientes intellectuelles
- ◆ D'aller au domicile de parents d'adultes handicapés, âgés, pour leur proposer un temps d'aide et de répit

Voilà pourquoi cette année encore, en échangeant votre don contre une brioche qu'un de nos bénévoles vous proposera, vous aussi vous témoignerez votre soutien et votre amitié aux personnes déficientes intellectuelles. Par avance, recevez au nom de l'Association, des personnes déficientes intellectuelles et de leurs familles, nos plus vifs remerciements pour votre soutien à nos côtés. Un très grand merci à tous. Nous vous rappelons que les collecteurs doivent obligatoirement être munis d'une carte d'autorisation préfectorale. N'hésitez pas à la réclamer le jour de la collecte.



### ◀ Baptême de l'air

Afin de marquer la fin de leur enseignement à l'école primaire, 17 élèves des écoles du Centre et Jean Vilar se sont rendus le jeudi 21 juin 2018 à l'aérodrome de la Salmagne pour y effectuer leur baptême de l'air. Par petit groupe, ils ont pu survoler les environs de notre commune et du territoire de Sambre Avesnois. La semaine suivante, chacun a reçu un certificat attestant de leur premier vol d'initiation sur avion ainsi qu'une photo souvenir grand format.

### Remise des dictionnaires ▶

Le vendredi 15 juin 2018, 17 enfants se sont vu remettre un dictionnaire de leur choix (français, anglais, allemand ou espagnol) pour leur entrée en sixième. Cet événement a ainsi marqué la fin de leur enseignement à l'école primaire.

La cérémonie s'est déroulée dans l'auditorium de la médiathèque en présence de M. le Maire, des élus et du corps enseignant. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leur nouvel environnement scolaire.



### ◀ Medi@nice dictée

Comme chaque trimestre, un vendredi à 16h, la Médiathèque organise la Medi@nice Dictée dans son auditorium. C'est l'occasion de tester ses capacités de concentration et ses connaissances en orthographe dans un esprit ludique et sans compétition, simplement pour le plaisir de la langue française.

Lors du second trimestre, la dictée a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin. Le texte choisi était celui que Bernard Pivot rédigea lors de l'édition 2005 des fameux Dicos d'or. Rendez-vous lors de la prochaine session le vendredi 14 septembre 2018.



### Théâtre « Delphine et Marinette » ▶

Le jeudi 17 mai ont eu lieu deux représentations de la pièce de théâtre « Delphine et Marinette » écrite par Olivier Bodelet et interprétée par la troupe « Histoires d'ici et d'ailleurs ». Librement inspirée des Contes du chat perché de Marcel Aymé, la pièce a enchanté les élèves des écoles primaires de Réchignies.

Les représentations ont eu lieu à l'auditorium de la Médiathèque Medi@nice, à 10h pour l'école du Centre et à 15h pour l'école Jean Vilar.



### ▼ Premier concert du projet DEMOS

Le 10 juin dernier, l'aboutissement d'une année de travail et de plaisir a été récompensé par une salle comble pour le premier concert du dispositif DEMOS au théâtre du Manège. Encore un grand bravo à nos dix musiciens réchignienns.



**Cérémonie du 08 mai et du 18 juin ►**

Depuis le dernier bulletin, deux cérémonies se sont déroulées en présence de M. le Maire, des élus, de l'Harmonie et d'associations locales : le mardi 08 mai pour le 73<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe, et le lundi 18 juin 2018 pour le 78<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Après les discours et les dépôts de gerbe aux monuments aux morts, tous se sont retrouvés autour du verre de l'Amitié. On regrette une fois de plus, pour chacune de ces cérémonies, le manque de participation de la population et des enfants concernant ce devoir de mémoire



**◀ Exposition des travaux et activités des N.A.P.**

Une exposition des travaux et des activités réalisés dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) s'est déroulée du lundi 25 au vendredi 29 juin 2018 dans l'auditorium de la Médiathèque. Dans celle-ci, on pouvait y retrouver poteries (avec Sylvain Petit) et dessins (avec Lili Debruyne) par les enfants des écoles primaires, travaux manuels et dessins et coloriages par les enfants des écoles maternelles (Marilyn et Justine à l'école Paul Langevin, Marise pour celle de Rocq). Des œuvres qui ont permis aux enfants de découvrir tout au long de l'année le plaisir de manipuler, travailler, créer, donner forme et donner vie.



**Les incorruptibles**

Comme chaque année, la Médiathèque Medi@nice organise, en collaboration avec les écoles de Recquignies, le concours des Incorruptibles. Il s'agit du concours de littérature jeunesse où les enfants sont amenés à voter pour leur livre préféré lors d'un véritable scrutin, utilisant isolements, urne, bulletins et enveloppes. En effet, les lundi 14 et mardi 15 mai, celui-ci s'est tenu à l'auditorium de la Médiathèque et a permis aux enfants d'apprendre des notions d'éducation civique de manière ludique. Fin juin, les résultats nationaux ont été communiqués : « *Au bureau des objets trouvés* » en maternelle, « *Drôles de vacances !* » en CP, « *Aimé* » en CE1, « *Le garçon qui parlait avec les mains* » en CE2/CM1, et « *La vraie recette de l'amour* » en CM2.



**Prochains rendez-vous à ne pas manquer !**

◀ **Meeting aérien de la Salmagne**, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le dimanche 09 septembre 2018 de 10h00 à 19h00. Près de cinq heures de spectacle avec, cerise sur le gâteau, la patrouille de France.

**Tarifs : 3€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans**



**Spectacle de Zef « Père, Grand-père et repère » ►**

Zef vous invite à dresser le bilan d'un type qui a voté Mitterrand en 81 et qui a connu Mike Brant, John Lennon et Bob Marley du temps de leurs vivants. On n'a pas le temps de faire sa crise de la cinquantaine quand on a été père à 20 ans, grand-père à 49 et repère à 50...

**Samedi 29 septembre 2018 à 20h00 / Salle des fêtes  
Tarifs : 8€ adhérents/10€ non adhérents/3€ pour les 4/12 ans**



◀ **Concert « Houcine and the gang »**

Houcine Camara est sur scène comme à la maison, entouré de ses amis musiciens, et nous offre une expérience originale, un spectacle électro-pop-rock-acoustique-humoristique dans un show d'un genre unique.

**Samedi 13 octobre 2018 à 20h30 / Salle des fêtes  
Tarifs : 8€ adhérents/10€ non adhérents/3€ pour les 4/12 ans**



## Fête d'été de Recquignies

En ce premier week-end de juillet, notre commune a célébré sa fête d'été tout au long de quatre journées bien remplies avec de nombreuses animations : tombola du ch'ti, brocante semi-nocturne du B.F.C.R., concert de rue avec les Kimbles Rock, concert Tributes des Bala's, tournoi de football de l'A.S.R., jeux d'estaminet et de déguisement (sur le thème de « *Germinal* ») à la Médiathèque, retransmission du huitième de finale de l'équipe de France face à l'Argentine, concert d'Andy Kirk, parade « *Tousalaru* » (avec près de 14 groupes), revue cabaret « *Fatale* », course cycliste avec le Team Bousies UFOLEP (près de 100 coureurs), show du Madisonn, tombola et spectacle pyrotechnique.



## Voyage des Aînés

Le samedi 23 juin 2018, le C.C.A.S. a organisé une journée à Bruxelles, en Belgique, pour les aînés de notre commune. Visite guidée d'une fabrique de chocolat (démonstrations et dégustation) et de la capitale (visite panoramique en autocar puis visite pédestre) étaient au programme de la centaine de participants. A la pause déjeuner, toutes et tous se sont retrouvés autour d'un repas et ont pu profiter d'un spectacle brésilien.



## Foulées Réchigniennes

La 30<sup>ème</sup> édition des Foulées Réchigniennes a eu lieu le dimanche 03 juin 2018 au stade Othon Brichot. Près de 511 athlètes, de toutes catégories et tout âge, amateurs ou aguerris, ont pris part aux différentes épreuves de cette matinée (48 sur les randonnées, 65 sur les courses des jeunes, 125 sur le 5km et 273 sur le 10 km).

Sur l'épreuve du 5 km, Abdouallah Lasscri (Gayant Athlétisme) en 16'18 et Lorine Patin (Maubeuge Marathon) en 21'29 remportent respectivement l'épreuve masculine et féminine. Quant au 10km, il s'agit de Valentin Poncelet (Freerun A3Tours) en 32'14 et de Sandrine Duhamel (ESA59 Fourmies) en 39'11 (record abaissé de 10 secondes). Les photos et les résultats sont disponibles sur le site officiel <http://www.lesfouleesrechigniennes.fr>.





◀ **Nuit des sosies**

A l'occasion de la fête de la Musique, la cinquième édition de la nuit des sosies a été organisée sur la Place de Nice le vendredi 22 juin 2018. Martine Ower (sosie de Véronique Sanson), James Richarts (sosie de Johnny Hallyday) et Jérôme Maugis (sosie de Patrick Bruel) ont fait le show pendant près de trois heures et ont mis l'ambiance pour le public venu en nombre pour l'occasion. Divers stands (buvette, petite restauration, sucreries et pêche aux canards) étaient tenus par les associations locales.

**Brocante Réchignienne ▶**

La nouvelle édition de la brocante réchignienne a eu lieu le samedi 12 mai 2018. Elle était organisée, cette année, par l'association du B.F.C.R. (Boxe Française et Canne de Recquignies). Les chineurs ont pu déambuler parmi les étals présents dans une partie de la rue de la Gare, la rue du 06 septembre 1914 et sur la place de Nice.



**Arrêtés de circulation**

En raison des différentes festivités organisées dans le cadre de la fête d'été du Hameau de Rocq (course cycliste, brocante, animations de rue), des arrêtés de circulation vont entrer en vigueur dans notre ville (interdiction de stationnement, interdiction de circulation, déviation, etc.).

Pour la sécurité des participants, des bénévoles et du public, merci de bien vouloir les respecter.

Ces arrêtés seront consultables sur le site Internet de la ville dès leur publication (<https://www.mairie-recquignies.fr/municipalite/arretes>).

 **Samedi 25 et dimanche 26 août 2018**

**Fête d'été du Hameau de Rocq**  
Place des ATM, 59245 Recquignies

**Nouveau manège !  
Quad pour enfants**

**25** **26**

**Grand Prix Cycliste du Hameau**  
Club Team Bousies UFOLEP  
A partir de 14H00  
Départ Salle du Millénaire

**Brocante du B.F.C.R.**  
15h00 - Rue d'Ostergnies

**Animation de rue à partir de 15h**  
Gilles Jeumontois  
Sourissimo's Band

**Grande Tombola**  
21h00 - Place des ATM

**Spectacle Pyrotechnique**  
22h30

**www.mairie-recquignies.fr**

**SUR VOTRE  
EXEMPLAIRE PAPIER,  
VOUS TROUVEREZ A  
CETTE PLACE LE  
TICKET DE TOMBOLA  
DE LA FETE D'ÉTÉ DU  
HAMEAU DE ROCQ DU  
SAMEDI 25 AOUT 2018**



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Toutes les informations à retenir

### Vie Municipale

**Du 06 au 27 août** : Fermeture de la Médiathèque et de l'Agence Postale Communale (congés d'été).

**Du 25 au 26 août**, Fête d'été du Hameau de Rocq.

**Le 22 août**, Nettoyage des fils d'eau de la commune, Zone 2 et centre-ville.

**Le 27 août**, Fermeture de la Mairie.

**Le 03 septembre**, Rentrée scolaire (semaine des 4 jours)

**Le 12 septembre**, Nettoyage des fils d'eau de la commune, Zone 1 et centre-ville.

**Le 13 octobre**, VTT Cyclo Cross Réchignien dès 13h, Hameau de Rocq (salle du Millénaire et carrières de Rocq).

**Le 17 octobre**, Nettoyage des fils d'eau de la commune, Zone 2 et centre-ville.

### Vie Culturelle

**Le 08 septembre**, Tables thématiques sur les alphabets (Journée nationale de l'alphabétisation), Médiathèque.

**Le 09 septembre**, Meeting aérien de la Salmagne de 10h00 à 19h00, Aéroport de la Salmagne.

**Le 12 septembre**, Mercredi de l'audiovisuel, Auditorium.

**Le 14 septembre**, Media@nice dictée à 16h00, Auditorium.

**Le 15 septembre**, Journée Européenne du Patrimoine.

**Le 29 septembre**, Spectacle de Zef (« Père, grand-père et repère ») à 20h00, Salle des fêtes (Tarif A).

**Le 12 octobre**, Spectacle jeune public pour les écoles.

**Le 13 octobre**, Concert d'Houcine Camara (« Houcine and the gang ») à 20h30, Salle des fêtes (Tarif A).

### Vie Associative

**Le 05 septembre**, Reprise des cours de danse de salon de l'Harmonie, Salle des fêtes.

**Les 08 et 09 septembre**, Opération Brioches.

**Le 20 octobre**, Concert d'Automne de l'Harmonie, Salle des fêtes.

**Le 27 octobre**, Soirée dansante de l'A.P.E. Paul Langevin à partir de 19h00, Salle des fêtes.

### Vignettes Stibus

**Les 06 août et 06 septembre**, Distribution de 09h00 à 11h45 (A à L), Mairie.

**Les 07 août et 07 septembre**, Distribution de 09h00 à 11h45 (M à Z), Mairie.

### Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de M. Legrand (06.51.18.71.91)

Cabinet de Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19)

Cabinet de Mme Daimé (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73)

Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentille (03.27.68.90.50)

Cabinet de Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.77)



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouver nous sur [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)